

Conduire une culture de myrtille: Les clés de la réussite

Durée : 2 Jours

Pour les porteurs de projet myrtilles que ce soit en phase d'installation ou en diversification. Elle s'adresse également à des producteurs ayant déjà un verger en place. Cette formation est tout à fait adaptée à une conduite culturale en AB ou en conventionnel.



Date : mardi 15 et mercredi 16 décembre 2020 de 9H.30 à 17H.00
Lieu : CHAMBRE D'AGRICULTURE - Avenue de la Résistance - USSEL

LA FORMATION - Cultivez vos compétences / 2020

OBJECTIFS

PROGRAMME

Cette formation doit permettre aux porteurs de projets d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne conduite d'une culture de myrtille.

Elle permet également de se perfectionner sur les différentes étapes de la culture de la myrtille.

Jour 1 :

Exposé en salle à la Chambre d'Agriculture - USSEL (matin)

- Etre capable de bien maîtriser les étapes en amont de la plantation : LE SOL
- Etre capable de bien maîtriser les différentes étapes après la plantation: AU DESSUS DU SOL

Visite de verger – ST EXUPERY LES ROCHES (après-midi)

- Etre capable de bien maîtriser les différentes étapes après la plantation: AU DESSUS DU SOL

Jour 2 :

Exposé en salle à la Chambre d'Agriculture - USSEL (matin)

- Etre capable de :
 - . Définir sa stratégie commerciale
 - . Choisir ses variétés
 - . Maîtriser les différentes protections
 - . Maîtriser les données économiques

Visite de verger - EYREIN (après-midi)

- Etre capable de réussir l'implantation d'un verger et le début de la culture.

RESPONSABLE DE STAGE INTERVENANT

Responsable de stage : **JR Loge, conseiller productions végétales CDA 19**
Intervention : **Mr MAS DE FEIX Martial: technicien conseil indépendant en production de myrtille**

METHODES PEDAGOGIQUES

Exposé en salle (matin). Démonstrations (après-midi).

Contact : Jean-Robert LOGE - 07.63.45.23.62 / Assistante : 05.55.46.78.46 – isabelle.dannay@correze.chambagri.fr



Bulletin d'inscription

pour «Conduire une culture de myrtille: Les clés de la réussite» - 15 et 16 décembre 2020

A RETOURNER à l'adresse mail indiquée ci-dessus ou par courrier à :

Chambre d'Agriculture – Avenue de la Résistance – 19200 USSEL

NOM, Prénom (OBLIGATOIRE) : _____ Date de naissance : _____

Adresse du stagiaire : _____

Code Postal : _____ COMMUNE : _____

Tél : _____ Mail : _____

Production : _____

Tarif :

Contributeurs VIVEA (chefs d'exploitation, associés d'exploitation, cotisants solidaires, conjoints collaborateurs, démarche installation)
Eligible : **participation de 0 €***

Non éligible : **participation de 100 €**
 Etudiant : **participation de 0 €**
 Conseiller : **participation 250 €**

(*Tarif si vous êtes à jour de vos cotisations MSA)

Fait à	Le
Signature	

Merci de compléter le verso ->



Cultivons ensemble notre excellence

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CORREZE

PARTENAIRE DES ENTREPRISES AGRICOLES ET DES ACTEURS DES TERRITOIRES



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

- L'écoute**
proche pour mieux vous comprendre
- La réactivité**
pour que vous gardiez une longueur d'avance
- L'efficacité**
des prestations pertinentes au bon moment
- L'expertise**
une large palette de compétences
- La clarté des informations**
pour une relation en toute confiance
- L'éthique**
des valeurs pour le respect de vos intérêts

DES PRESTATIONS CERTIFIÉES POUR LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS
- CONSEIL
- FORMATION

UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF !
AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IFD1762

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CORREZE

LA QUALITÉ DE NOS SERVICES EST CERTIFIÉE PAR AFNOR CERTIFICATION

ENGAGEMENT DE SERVICE

Adresse physique du siège
Immeuble Consulaire Puy Pinçon
Avenue Albert Schweitzer
19000 TULLE

Adresse postale du siège
BP 30
19001 TULLE CEDEX
Tél : 05 55 21 55 21
accueil@correze.chambagri.fr

NOS 4 ANTENNES
Antenne de Tulle – Vallée de la Dordogne
Immeuble Consulaire Puy Pinçon – 19000 TULLE
Tél. 05 55 21 54 60
tulle.cda19@correze.chambagri.fr

Antenne du Pays de Brive
Immeuble Agriculture Services – 9 rue Jules Bouchet
Zone Cana Ouest – 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 05 55 86 32 33
brive.cda19@correze.chambagri.fr

Antenne de la Vézère
1 rue des Fontaines
19140 ST YBARD
Tél. 05 21 51 78
st-ybard.cda19@correze.chambagri.fr

Antenne de la Haute-Corrèze
Immeuble Consulaire de l'Odine
9 avenue de la Résistance – 6 rue de Vigier
19200 USSEL
Tél. 05 55 46 78 46
ussel.cda19@correze.chambagri.fr



Retrouvez plus d'information sur
www.correze.chambre-agriculture.fr

Cette formation ouvre droit à un **crédit d'impôt** au chef d'exploitation au bénéfice réel.
Une attestation vous sera délivrée en fin de formation.



Questionnaire d'attentes des stagiaires

■ Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?

■ Avez-vous déjà suivi une formation sur ce thème ?
 Non Oui – Laquelle et quand ?

■ Quelles sont vos attentes concernant cette formation (en fonction de vos projets sur l'exploitation), quelles connaissances nouvelles, pratiques, méthodes souhaitez-vous acquérir ?

■ Avez-vous des remarques, des questions ?

■ SI FORMATION DE 2 JOURS ET PLUS, FORMULER UNE QUESTION SUR LE THEME ICI



La formation présentée dans ce dépliant est réalisée avec le concours financier de VIVEA, des agriculteurs et selon les cas de l'Union européenne (FEADER-FSE) et de la Chambre d'agriculture de la Corrèze.

OPE.FOR.ENR6_12.12/2019